

## Recommandations aux auteurs

Les textes proposés à l'édition doivent être saisis en traitement de texte, format .doc (MS Word) ou .rtf

### La mise en page doit être simple et claire :

- le corps du texte (style normal) sera en Times New Roman 12 interligne simple justifié, les notes (style note de bas de page) en Times New Roman 10, interligne simple justifié ;
- indiquer clairement la hiérarchie des niveaux d'intertitres ; **on ne dépassera pas trois niveaux à l'intérieur d'une même partie** (trois niveaux d'intertitres maximum après le titre de partie) ; éviter les lignes intermédiaires dans le texte, préférer des intertitres :

**niveau 1** en gras, taille 14

**niveau 2** en gras, taille 12

*niveau 3* en italique, taille 12

Ne pas utiliser de numérotation.

- les notes seront présentées en bas de page en chiffres arabes, numérotation automatique continue (éviter les notes trop nombreuses et trop longues) ; les appels de note en exposant avant les signes de ponctuation, mais après des guillemets fermants.
- les italiques seront utilisés pour faire ressortir des mots ou des groupes de mots dans le texte (ne pas utiliser le soulignement, le gras ou les capitales, les bordures) ; ils sont également utilisés pour les titres d'ouvrages, de revues ainsi que pour les abréviations et locutions latines et les mots étrangers ;
- ne pas créer de colonnes (si nécessaire, préférer une forme tableau, avec quadrillage invisible) ;
- ne laisser aucune balise (par exemple balise d'index) dans le texte ; éviter le copier-coller de textes numérisés pris sur Internet, souvent porteurs de balises ou de liens.

### Consignes typographiques générales

- guillemets français : chevrons ouvrants + espace insécable (« ») ; espace insécable + chevrons (») fermants ;
- espace insécable avant les ponctuations doubles ( ? ; : ! ) et espace simple après ;
- espace simple après les ponctuations simples : , . mais pas d'espace avant ;
- pas d'espace après la parenthèse ouvrante ni avant la parenthèse fermante ; espace simple avant les parenthèses : (xxxxxxxxxx) ;
- ne pas insérer de tabulations ;
- ne pas insérer de ligne blanche manuelle, sauf pour changer de partie ou avant la conclusion, par exemple ;
- ne pas faire de coupure de mots automatique, même si les lignes paraissent creuses.

### Citations

Les citations en langue française s'écrivent en romain entre guillemets ; les citations en langues étrangères, en italiques et entre guillemets.

Les citations courtes utiliseront de préférence les « guillemets à la française », dans le corps du texte. Les citations longues seront présentées en paragraphe indépendant, sans guillemets, sans saut de ligne ni avant ni après.

Par exemple :

Mon éditeur me dit que les citations courtes « doivent être dans le corps du texte ».

Mon éditeur me dit souvent :

Les citations longues seront présentées dans des paragraphes indépendants, sans guillemets, dans un corps de caractère ou une mise en page qui peuvent être différents. L'œil exercé du lecteur perçoit immédiatement la différence entre texte cité et texte de l'auteur.

## Illustrations

- les fichiers images (TIFF, JPEG) seront fournis dans une résolution supérieure à 600 pixels ;
- les tableaux et figures (imprimés en noir et blanc seront exécutés de préférence en niveaux de gris) seront incorporés au texte et numérotés séparément par un chiffre arabe. Des légendes explicites les accompagnent, composées en Times New Roman 10 justifiées.
- toute illustration réalisée avec des logiciels de dessin ou scannée doit être fournie séparément et avec l'application utilisée, et, le cas échéant, avec la source, l'auteur étant chargé d'obtenir l'autorisation de reproduction ;
- copies d'écran de sites : s'assurer du copyright © et préciser l'URL pour la demande d'autorisation de reproduction ;
- vérifier que les adresses des sites sont valides.

## Références bibliographiques

Les références bibliographiques doivent être présentées de façon homogène dans un même ouvrage. Elles doivent comprendre les éléments suivants, chaque élément étant séparé par une virgule : auteur, titre, ville d'édition, éditeur, date de publication.

Les titres d'ouvrages et de revues sont stylés en italiques, les titres d'articles en romain entre guillemets.

Les références bibliographiques sont présentées à la fin du chapitre, classées par ordre alphabétique de noms d'auteurs avec sous-classement chronologique.

Exemples :

- pour un ouvrage : Calenge, Bernard, *Les politiques d'acquisition*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1994.
- pour une contribution à un ouvrage collectif : Esperou, Maud, « Patrimoine et bibliothèques spécialisées », in *Le Patrimoine : histoire, pratiques et perspectives*, sous la direction de Jean-Paul Oddos, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1997.
- Pour un article dans une revue : Syren, André-Pierre, « La bibliothèque localement universelle », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 40, n° 3, 1995.